Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260205-2026_02_04-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 05 février 2026

Convocation du :	30 janvier 2026
Date d'affichage :	30 janvier 2026
Nbre de conseillers en exercice :	20
Présents :	11
Votants :	14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/02/04 (Nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-six, le cinq février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - CHATTARD-GISSEROT Thibault - AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise - LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne - MORIN Sabine – RUEN Pauline – QUEMARD Bertrand ;

Absents excusés :

MAUJARRET Marie-Madeleine, POISSON François, REPERANT Thibault, BOQUEHO Stéphanie, COISY Thierry, GUILLEMOT Sébastien, LE FUR Corentin, AUBRY Charlène et HELLARD Hugo.

Procuration :

COISY Thierry à CARRO Nicolas

AUBRY Charlène à LE CHANU Fabienne

MAUJARRET Marie-Madeleine à AUBRY Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Thibault CHATTARD-GISSEROT

Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026 (priorité 1) et des amendes de police pour l'aménagement de deux écluses d'entrée de ville

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260205-2026_02_04-DE

Vu les articles L. 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Vu les arrêtés municipaux n°2025-274 portant limites de l'agglomération de la Ville de Quintin et n°2025-275 portant limitation de vitesse à 30 km/h dans toute l'agglomération de la Ville de Quintin

Dans ce contexte, la Ville de Quintin engage un projet de sécurisation de deux entrées de ville, situées sur les RD28 et RD40, par l'aménagement de 2 écluses. En effet, ces axes sont fortement fréquentés et présentent des enjeux importants en termes de sécurité routière, de partage de l'espace public et de qualité des aménagements.

Ce projet vise à :
Réduire les vitesses d'entrée dans l'agglomération,
Améliorer la sécurité et la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons,
Renforcer la lisibilité des entrées de ville,
Favoriser les mobilités douces et les déplacements alternatifs à la voiture.

Par ces aménagements, la commune entend améliorer durablement le cadre de vie, répondre aux enjeux de sécurité routière et s'inscrire dans une démarche de transition écologique. Le caractère structurant de cette opération pour le territoire justifie pleinement une demande de subvention au titre du produit des amendes de police.

Considérant la nécessité de procéder à ces deux aménagements d'écluse en tant que travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité en dehors des programmes d'entretien courant,

Monsieur Emmanuel THERIN expose que ce projet présente un coût prévisionnel de travaux qui s'élève à 26 993,50 € soit 32 392,20 € TTC et qu'il est susceptible de bénéficier d'une subvention aux titres de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ainsi que des amendes de police selon la circulaire préfectorale du 12 novembre 2025.

A ces travaux s'ajoutent environ 1 500 € de frais d'honoraires et de missions.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260205-2026_02_04-DE

Monsieur THERIN présente les coûts estimatifs de l'opération à envisager :

Coûts estimatifs de l'opération envisagée	
1. **Écluse routière entrée de ville (terrassement, préparation et voirie) :**	16 996 €
2. **Signalisation routière (marquage horizontale) :**	9 997,50 €
3. **Honoraires, frais et divers :** Maîtrise d'œuvre	1 500 €
Total de l'opération Hors Taxes envisagée	**28 493,50 €**

Plan de financement prévisionnel sur dépenses éligibles au titre de la DETR et amendes de police		
	Total en €	% de financement
Concours publics Etat – DETR 2026 Département – amendes de police	 9 447,73 € 9 447,73 €	 35 % 35 %
Total concours public	18 895,45 €	70 %
Concours privés de la Commune Autofinancement	9 598,05 €	30 %
Total concours privés	9 598,05 €	30 %
Total général	26 993,50 €	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet serait le suivant :

Calendrier de réalisation souhaité mois par mois :												
Actions	D. 25	J. 26	F. 26	M. 26	A. 26	M. 26	J. 26	J. 26	A. 26	S. 26	O. 26	N. 26	D. 26
Appel d'offres													
Notification Marché													
Préparation													
Travaux													

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260205-2026_02_04-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De valider le projet et le plan de financement présentés ci-dessus
- De demander à bénéficier des aides de la DETR 2026 et des amendes de police
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la Commune de Quintin s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution de l'état.

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire

Nicolas CARRO



Le secrétaire de séance,

Thibault CHATTARD-GISSEROT